

Table-ronde sur le renforcement de la mise en œuvre du Statut de Rome et de la lutte contre l'impunité au Niger

(Niamey, Niger ; 27 octobre 2017)

Heure	Vendredi 27 octobre
9h30 11h00	<p><u>Session 1 : La mise en œuvre en droit nigérien des dispositions substantielles du Statut de Rome</u></p> <p><i>Introduction et modération par M. Oumarou Zazi, Chef de Division des Affaires pénales à la Direction des Affaires pénales et des grâces au Ministère de la Justice de la République du Niger, et Mlle Marion Chahuneau, Chargée de programme à l'Action mondiale des parlementaires (PGA)</i></p> <ul style="list-style-type: none">- <u>La définition des crimes de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre et des modes de responsabilité dans le Statut de Rome</u>, Me Francis Dako, Avocat au Barreau du Bénin, Ancien Coordinateur Afrique de la Coalition pour la Cour pénale internationale- <u>Etude comparative des dispositions du Code pénal nigérien</u>, Dr. Yahaya Mahamane, Enseignant chercheur à l'Université Abdou Moumouni de Niamey, et Dr. Sani Kabir, Enseignant chercheur à l'Université Abdou Moumouni de Niamey <p><i>Questions des participants et discussion sur l'harmonisation du Code pénal nigérien</i></p>
11h00	PAUSE CAFÉ
11h30 12h30	<p><u>Session 2 : La création d'un cadre légal pour la coopération du Niger avec la Cour pénale internationale</u></p> <p><i>Introduction et modération par M. Oumarou Zazi et Mlle Marion Chahuneau</i></p> <ul style="list-style-type: none">- <u>Les différentes obligations en matière de coopération découlant du Statut de Rome</u>, Mme Andrea Furger, Conseiller en coopération internationale au Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale, et Mme Jasmine Toumaj, Fonctionnaire adjoint chargé des relations extérieures et de la coopération au Greffe de la Cour pénale internationale- <u>Aperçu de différents cadres juridiques nationaux en matière de coopération judiciaire avec la Cour pénale internationale</u>, Mlle Marion Chahuneau et Me Francis Dako <p><i>Questions des participants et discussion sur l'harmonisation du Code de procédure pénale nigérien</i></p>
12h30 13h00	<p><u>Session plénière : Conclusion des travaux et adoption d'un plan d'action pour la mise en œuvre pleine et effective du Statut de Rome au Niger</u></p> <p><i>Discussion du Plan d'action avec les participants</i></p>
12h30 14h30	PAUSE DÉJEUNER



Parliamentarians for Global Action
Parlamentarios para la Acción Global
Action Mondiale des Parlementaires
برلمانيون من أجل التحرك العالمي

Cette table-ronde est organisée par l'Action mondiale des parlementaires en marge du Symposium régional de haut-niveau sur la coopération et la complémentarité entre les Etats et la Cour pénale internationale, organisé par la Cour pénale internationale.